

# LE CALEMBRIO

**SAINT GERMAIN DU SALEMBRE** : Tél 0553826015 Courriel: [mairie-saint-germain-du-salembre@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-germain-du-salembre@wanadoo.fr)

## **Editorial: Le mot du Maire**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Neuf mois sont passés depuis les dernières élections, et il me paraît important de vous adresser ces quelques lignes pour vous indiquer les orientations du Conseil Municipal, faire un état des lieux de notre commune, et surtout parler de son avenir .

Ce début de mandat a été marqué par une nouvelle redoutée : celle de la fermeture « programmée » de l'emblématique usine ASTER.

Après quasiment un siècle de production à Saint Germain, l'usine sera transférée à Blanquefort. Ainsi, c'est plus de quarante personnes qui vont subir cet état de fait, par le biais, soit d'un licenciement, d'une mise en préretraite, ou pour certains d'entre eux, d'un déplacement journalier vers la banlieue bordelaise, pour conserver leur emploi.

Une usine qui disparaît de notre paysage ,c'est le départ d'une activité, le départ de familles, des conséquences sociales, des risques pour nos commerçants et artisans locaux, et la vie d'un village qui se trouve bouleversée.

Avant de penser à la reconversion de ce site, il me paraît important, dans la mesure de nos possibilités, d'accompagner ces familles dans la recherche de nouveaux emplois. C'est ce que nous nous efforcerons de faire.

A ce drame économique et social s'ajoute la conjoncture économique compliquée. La crise financière, dont l'impact est encore difficile à mesurer dans notre vie quotidienne ne doit pas

être négligée dans la gestion communale.

Ces événements, en entraînant une diminution des recettes fiscales, nous conduisent à ajuster notre budget au mieux, en évitant au maximum d'augmenter la fiscalité, tout en cherchant à réaliser des économies et en mesurant correctement les projets.

La difficulté réside dans le maintien de services de qualité au niveau de la commune (école, cantine, service d'accueil péri-scolaire, entretien des routes, accompagnement des associations, services administratifs et techniques de la mairie...), tout en ayant une baisse de recettes. Nous allons devoir relever ce défi.

En dépit de ces contraintes, le Conseil Municipal s'est engagé sur un programme d'aménagement et d'investissement : rénovation des classes, création d'un club house au stade de football, rénovation de la toiture du presbytère, réfection de routes, aménagement du cimetière, création de nouvelles tranches d'assainissement, étude de sauvegarde de l'église...

Malgré tout, notre volonté de faire progresser notre commune, de l'aménager, de l'embellir reste intact.

Saint Germain doit rester un village accueillant, et se tourner vers l'avenir.

Jean-Yves ROHART  
Maire de ST GERMAIN

UN PEU D'HISTOIRE, « LE CALEMBRIO : POURQUOI CE TITRE ?? Voir page 8

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des 4 taxes d'imposition (Taxe d'Habitation, Taxe Foncier Bâti, Taxe Foncier Non Bâti et Taxe Professionnelle) et ce afin de ne pas accentuer la pression fiscale.

Il est cependant de plus en plus difficile pour les communes de réussir à équilibrer un budget, à continuer d'investir ou tout simplement d'entretenir le patrimoine existant, lorsque l'on sait que les dotations de l'Etat ne cessent de diminuer et que l'on ne peut combler ce manque à gagner par une augmentation des impôts.

Le budget général de la commune se divise en 2 sections distinctes:

- la section de fonctionnement comprenant toutes les dépenses et recettes courantes

- la section d'investissement, qui comme son nom l'indique, sert à toutes les opérations d'investissement (gros travaux, construction, achats de mobiliers, etc...)

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

| <u>DEPENSES</u>  |                   | <u>RECETTES</u>   |                   |
|--|-------------------|---|-------------------|
| Charges à caractère général (électricité, combustibles, cantine, assurances, téléphone, entretien de la voirie et des bâtiments):                    | 207 150,00        | atténuation de charges (remboursement sécurité sociale arrêts maladie)            | 700,00            |
| charges de personnel (salaires et cotisations sociales)  | 214 900 ,00       | produit des services (concession cimetièrre, repas cantine et heures de garderie) | 18 500,00         |
| autres charges de gestion (participations aux divers syndicats, contingents aide sociale et incendie, indemnités élus, subventions aux associations) | 83 518 ,00        | impôts et taxes (impôts locaux + taxe sur les pylônes électriques)                | 186 833,00        |
| charges financières (intérêts d'emprunt)   | 13 755,00         | dotations et participations (dotations de l'Etat au profit des collectivités)     | 224 923,00        |
| dépenses imprévues   | 8 000,00          | revenus des immeubles (locations des salles)                                      | 4 000,00          |
| virement à la section d'investissement   | 99 170,00         | produits exceptionnels (vente d'un immeuble)                                      | 81 500,00         |
|  |                   | - excédent de fonctionnement 2007   | 110 039,00        |
|  | <u>626 495,00</u> |   | <u>626 495,00</u> |

## SECTION D'INVESTISSEMENT

| <u>DEPENSES</u>   |            | <u>RECETTES</u>  |            |
|---|------------|--|------------|
| immobilisations corporelles (travaux d'électrification)   | 2 392,00   | subventions (Département et Etat)                          | 52 695,00  |
| immobilisations en cours (gros travaux d'investissement: club house, achat de matériel, d'un camion, toiture du presbytère, etc...) | 249 759,00 | - emprunt  | 3 197,00   |
| remboursement d'emprunt (capital)   | 34 174,00  | FCTVA (remboursement de la TVA payée sur l'investissement) | 55 371,00  |
| dépenses imprévues  | 8 000,00   | produit des cessions                                       | 81 500,00  |
| restes à réaliser 2007  | 52 700,00  | virement de la section fonctionnement                      | 99 170,00  |
| déficit d'investissement 2007   | 16 207,00  | excédent de fonctionnement 2007                            | 67 197,00  |
|   |            | restes à réaliser 2007                                     | 1 710,00   |
|   | 360 842,00 |  | 360 842,00 |

## LES RÉALISATIONS 2008

CLUB HOUSE:

L'Avenir Salembrais n'ayant pas de local adapté, le projet d'un club house a été lancé par l'ancienne municipalité. Un avant projet a été demandé à l'ATD (Agence Technique Départementale), le coût de celui-ci avoisinerait les 90 000 € HT; Des subventions ont été demandées à l'Etat (demande de DGE), au Département (Contrats d'objectifs) et à la Ligue de football. A ce jour, l'Etat s'est désisté, mais le Conseil Général a quant à lui décidé d'attribuer une subvention de 30 % soit 22 848 €. Le nouveau Conseil Municipal souhaite cependant poursuivre l'opération.

TOITURE PRESBYTERE:

La toiture du presbytère connaît depuis de nombreuses années des problèmes de gouttières assez importants qui endommagent nettement le bâtiment. Il devenait urgent de la réparer. Plusieurs devis ont été demandés. Les travaux de réparation ont commencé pour un montant de 19 700 € HT.

MAIRIE:

Le secrétariat de Mairie était devenu avec le temps inadapté (manque de confidentialité, d'espace de rangements et de fonctionnalité pour les secrétaires). Un aménagement s'avérait nécessaire, il vient d'être réalisé, pour un montant de 1 316 € HT.

CIMETIERE:

Les travaux d'agrandissement suivent leur cours, un projet de columbarium est à l'étude.

La déchèterie de NEUVIC-PLANEZE met à votre disposition des conteneurs spécifiques. Pour y accéder, une carte vous est délivrée sur place, gratuitement, sur présentation d'un justificatif de domicile (facture eau, EDF) .

Que pouvez-vous y déposer :

- Encombrants, tout-venant (matelas, plastiques)
- Déchets végétaux (coupes de gazon, tailles de haie)
- Cartons
- Ferrailles
- Gravats/inertes (gratuité des gravats pour le 1<sup>er</sup> m3)
- Bois
- Papiers
- Polystyrène
- Huiles industrielles
- Batteries et accumulateurs
- Déchets ménagers spéciaux (produits phytosanitaires, solvants, peintures)
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux des particuliers (aiguilles, seringues, médicaments)

Déchets ménagers, tri sélectif, verre :

- Les sacs noirs sont réservés aux déchets ménagers
- Les sacs jaunes ne doivent contenir que des déchets à recycler (bouteilles en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, journaux, magazines (sans plastique)
- Le verre doit être mis DANS les conteneurs réservés à cet usage et non laissés à côté, même dans des cartons.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE :

LUNDI – MERCREDI – VENDREDI – SAMEDI  
De 9 H à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H  
TEL : 06 14 42 02 44

## LES ENCOMBRANTS VERS UN SERVICE PERSONNALISE

A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2009, la commune va modifier le ramassage des encombrants.



En effet,

nous constatons depuis quelques temps que de nombreux détritiques ou autres déchets ménagers sont déposés avec les encombrants, ce qui rend la collecte difficile. Face à l'augmentation du volume des déchets à récupérer, il nous est de plus en plus compliqué de rendre un service de qualité.

C'est pourquoi, ce service fonctionnera désormais avec des règles précises :

### 1 - Quels encombrants ?

Les objets volumineux, c'est à dire ceux qui ne rentrent pas dans un coffre de voiture (exemple : matelas, TV, sommier,...)

Les objets lourds, c'est à dire ceux qui ne peuvent être portés par une personne seule (exemple : métaux, machine à laver, etc...)

### 2-Comment faire ?

Contactez la mairie, en précisant le nombre et la nature des objets à enlever. Un RDV vous sera fixé pour l'enlèvement des objets indiqués.

3 - Les agents communaux viendront récupérer vos encombrants (ceux précédemment cités) en votre présence, à la date et à l'heure convenus.

## DISTRIBUTION SACS JAUNES ET NOIRES

**A compter de janvier 2009, la distribution des sacs-poubelle et tri-sélectif se fera à la mairie, lors de permanence le samedi matin.**

**Une information sera diffusée en temps voulu.**

## NAISSANCES EN 2007/2008

|                                  |          |
|----------------------------------|----------|
| CHATARD <u>léa</u>               | 17/01/07 |
| HOUCHOU-BIGNALET-BERGERET Emilie | 29/03/07 |
| CHATAIL Dimitri                  | 10/04/07 |
| MORNAS Maxime                    | 30/08/07 |
| MARTRENCHARD Matéo               | 05/10/07 |
| LAMBIN Chloé                     | 13/11/07 |
| FERRARA-MARGUET Lilou-Rose       | 18/12/07 |
| COUDERT Lilie                    | 30/03/08 |
| FERNANDEZ Enzo                   | 03/04/08 |
| ZIEGLER Lincoln                  | 13/04/08 |
| DELRIEU Faustine                 | 25/10/08 |
| BLONDEAU Léa                     | 07/11/08 |



## MARIAGES 2007/2008

|                     |                             |          |
|---------------------|-----------------------------|----------|
| DAUDOU Christophe   | et LAPEYRE Laurence         | 06/10/07 |
| LAVAURE André       | et LEPINE-DIELMANN Francine | 21/07/07 |
| LEMENTEC Franck     | et PIDERI Muriella          | 30/07/07 |
| DEFFARGES Olivier   | et MEDINA Magali            | 11/08/07 |
| SEILLE Serge        | et DUCHERE Christelle       | 07/06/08 |
| DUPEYRAT JIMMY      | et GHARRAM Noura            | 14/06/08 |
| GASPAR Guillaume    | et GOURGUES Vanessa         | 12/07/08 |
| RENAUD Olivier      | et PRUDHOMME Elodie         | 30/08/08 |
| LABORIE Jean-Claude | et DEBANDE Vivianne         | 28/11/08 |



## DECES 2007/2008

|  |          |
|--|----------|
| DELEST Lucien                          | 05/07/07 |
| MOUNET Marie-Antoinette VEUVE DUPEYRAT | 08/08/07 |
| MAGNE Henriette VEUVE LANXADE          | 06/02/07 |
| ROUSSEAU Marcel                        | 26/07/07 |
| BEAUDEAU Celina VEUVE POMMIER          | 05/10/07 |
| JOLY Fernande VEUVE BORDAS             | 30/11/07 |
| MORNAS Jean-Marie                      | 23/02/08 |
| HENDRIKX Robert                        | 29/02/08 |
| MARTRENCHARD Remy                      | 03/04/08 |
| URBANSKY Micheline VEUVE COLAS         | 19/05/08 |
| MARTRENCHARD André                     | 24/06/08 |
| DUPONTEIL Yvonne VEUVE DUBOIS.         | 15/07/08 |
| DEIXONNE Michel                        | 17/07/08 |
| LACOSTE Marcelle VEUVE GANGLOFF.       | 16/10/08 |
| RENAUDIE Laurence                      | 21/10/08 |
| FELIX Paulette ÉPOUSE GUALANDI         | 11/11/08 |

**Interview de Jean-Michel MAGNE, président de la CCVS**

**Question :** *Le CALEMBRIO : Qu'est-ce que la Communauté de communes de la vallée du SALEMBRE.*

**Réponse :** Jean-Michel MAGNE : La communauté de communes est une structure dite EPCI (établissement public de coopération intercommunale) qui regroupe les trois communes de Chantérac, Saint-Germain et Saint-Aquilin. Sa création a été validée par l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2003.

Elle exerce en lieu et place des Communes membres un certain nombre de compétences définies par des lois récentes. Certaines sont obligatoires et d'autres facultatives.

**LC :** *Quel est son but ?*

**JMM :** Elle a pour objet de permettre la mise en commun des moyens financiers, techniques et humains, pour réaliser des opérations collectives. Ceci afin d'élaborer au sein d'un espace de solidarité, des projets de développement et d'aménagement dans les domaines de compétence décrits dans ses statuts.

**LC :** *Comment fonctionne cette communauté de communes ?*

**JMM :** Elle possède sa fiscalité propre par la taxe additionnelle. Elle est administrée par un conseil communautaire, composé de délégués désignés par les conseils municipaux de chaque commune. Leur nombre est fonction de la strate de population que représente chaque commune. Saint-Aquilin possède 3 délégués, Chantérac et Saint-Germain disposent chacun de 4 délégués. Des délégués suppléants en nombre équivalent ont également été désignés. C'est donc un conseil où siègent 22 élus.

**LC :** *Quelles sont ses compétences ?*

**JMM :** Elles se décomposent en deux groupes :

v Les compétences obligatoires :

1. Aménagement de l'espace :
  - § Elaboration d'une charte de développement et d'aménagement
  - § Elaboration, réalisation, révision et modification des documents d'urbanisme.
2. Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté :
  - § Développement économique
  - § Développement touristique

v Les compétences optionnelles :

1. Protection et mise en valeur de l'environnement :
  - § Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,
  - § Contrôle des installations d'assainissement non collectif,
  - § Entretien et valorisation des sentiers de randonnées inscrits au plan départemental des itinéraires de randonnées en collaboration avec le département
  - § Restauration et mise en valeur du petit patrimoine (lavoirs, fontaines, puits, ponceaux, etc.)
2. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire :
  - Sont d'intérêt communautaire :
  - § la construction, l'entretien et le fonctionnement du centre de loisirs communautaire sans hébergement (CLSH),
  - § le fonctionnement du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

Interview de JeanMichel MAGNE, président de la CCVS: suite

3. Action sociale d'intérêt communautaire

Est d'intérêt communautaire :

§ le service de transport à la demande, et le service de portage de repas à domicile délégués par voie conventionnelle à une association agréée.

4. Voirie

Création, aménagement, entretien de la voirie communautaire

Comme vous pouvez le remarquer, le domaine de compétences est très vaste, et peut être complété par décision du conseil communautaire.

*LC: Quelles sont les réalisations récentes de la CCVS ?*

**J.M.M.:** Nous avons conduit la révision et l'élaboration des documents d'urbanisme de nos 3 communes.

Nous avons surtout réalisé ou participé, dans le cadre de la compétence d'aide à la personne et aux familles plusieurs opérations :

§ Un Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H). Ce centre est opérationnel depuis le début du mois de juillet et permet l'accueil de 07h00 à 19h00 de 40 enfants les mercredis et les vacances scolaires. Il permet également d'assurer et gérer l'accueil périscolaire des 3 sites. C'est un projet fort, qui comme je tiens à le souligner fréquemment, répond à l'attente de nos familles et conforte l'installation de nouveaux couples, assurant ainsi la pérennité de nos écoles.

§ La participation au portage de repas à domicile pour les personnes qui en éprouvent le besoin. La CCVS prend à sa charge, une partie du coût du repas, soit 1,50€.

§ La mise en place du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), lieu de ressources au service des familles, des assistantes maternelles agréées ou des candidates à l'agrément, et des autres professionnels de l'enfance. Cette structure permet d'organiser l'information des parents et des assistantes maternelles.

§ Comme tous les ans, la Communauté de Communes investit dans l'achat de matériel tel que cureuse de fossés, banquetteuse, chapiteau.

*LC: Quels sont dans l'avenir, les projets que tu souhaiterais faire aboutir ?*

**J.M.M.:** Tout d'abord, je crois que la situation économique due au départ d'Aster et la conjoncture actuelle doit nous interpeller. Nous nous devons de réagir, certes pas seuls, mais avec l'aide des services économiques du Département et de la Région. Il est nécessaire d'étudier toutes les éventuelles solutions qui pourraient être envisagées pour aménager et valoriser le site vacant de l'usine et peut être ainsi recréer une ou des activités porteuses d'emploi.

Nous allons également essayer de maintenir la voirie communautaire en bon état.

Il est nécessaire et obligatoire de mettre en place un syndicat pour l'assainissement non collectif (SPANC).

Nous allons conduire un programme de mise en valeur du petit patrimoine.

De par l'augmentation de la durée de vie et du maintien à domicile des personnes âgées, qui sont de très bonnes choses, nous envisageons de conduire une réflexion sur la mise en place d'un service de transport pour les administrés qui ne possèdent pas (ou plus) de moyens de locomotion pour se rendre vers les services médicaux tels que dentistes, médecins, pharmaciens, etc.

Nous envisageons de réaliser une programmation sur l'habitat sur les 3 communes, intégrant soit la construction, soit la réhabilitation ou soit l'accession à la propriété.

Comme vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas. Espérons que les partenaires et les collectivités territoriales maintiendront leur aide financière, nécessaire à la bonne réalisation de l'ensemble de ces opérations.

Tout le monde sait que le pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle se pratique par quatre routes principales en France, mais peu de gens savent que l'une de ces routes traverse le Périgord.

Bien des chemins secondaires demeurent ignorés et certains croient toujours qu'au moyen âge chaque pèlerin avait son chemin. On est loin de la vérité car les pèlerins avaient besoin de soins, de protection, de réconfort moral et physique à la fin de chaque étape journalière. Une organisation structurée avait donc été mise en place par les ordres religieux. Reprenant les travaux de Serge AVRILLEAU, l'auteur nous dévoile ce minutieux mécanisme et nous conduit tout au long de cette vénérable « route RIBERACOI-SE », au centre du Périgord, en nous montrant à chaque pas les vestiges et les témoignages qui la jalonnent d'une manière difficilement contestable. Jean BERTY n'y va pas par quatre chemins ; Il montre comment les ordres Templiers et Hospitaliers soignaient les malades dans les hôpitaux et aidaient les pèlerins à traverser une grande rivière en les protégeant contre les « coquillards » et autres bandits de grand chemin ; Il prouve l'exactitude de ses allégations en dévoilant, entre autres, les graffitis laissés par les pèlerins sur les murs des chapelles et l'existence du tombeau souterrain d'un pèlerin du nord ainsi que d'autres sépultures. Il est vraisemblable que ce chemin, plus discret que les autres, ait été réservé à des exclus, à des marginaux, peut-être à des lépreux ou des cagots.

Après CHANTERAC.....

Un peu plus au sud, là où le chemin vient toucher le ruisseau, se trouve le Moulin de Faucheyroux. Plus loin, après le confluent du Roueix et du Salembre, à moins de 500 m du chemin, se trouvent les vestiges d'un ancien fortin nommé « Le Châtelard », près du beau et ancien village du Meynard, aux portes de SAINT-GERMAIN-DU-SALEMBRE, de son vieux château (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>) et de son église à moitié romane et à moitié gothique possédant une crypte mystérieuse. Cette église fut également construite en 1104, comme celle de Chanterac (est-ce un hasard?). Certains pensent que ce village s'identifie avec le « **CALEMBRIO** » de la table de Peutinger qui est la plus ancienne carte connue des voies romaines, comme étape sur la voie de Bordeaux à Périgueux.

Extrait de ce site : <http://jambertie.blog4ever.com/blog/lirarticle-9824-24222.html>

## A SAINT GERMAIN les enfants sont « rois »



L'association des parents d'élèves y veille et ses bénévoles organisent de nombreuses activités au profit de l'école

### L'assistance attentive aux explications du maire, relayé par une projection vidéo

La municipalité a organisé une réunion publique le 15 novembre 2008. L'objectif était d'informer les administrés Salembrais sur l'activité communale et surtout de connaître les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien.

Le Maire, Jean-Yves ROHART a donc présenté son conseil, les différentes commissions auxquelles participent les conseillers. Il a ensuite exposé les nombreuses contraintes de gestion propres à notre commune rurale, parmi lesquelles,

la voirie, le ramassage des ordures ménagères, les écoles (transport, cantine, personnel, locaux scolaire). Le nouveau plan local d'urbanisme a aussi été évoqué et commenté par l'assistance. Enfin Mr ROHART a informé l'assistance qu'il se tenait ainsi que ses adjoints à la disposition de la population sur rendez-vous pris par le secrétariat de la mairie.



### Honorariat de André DAIX



Un grand moment « d'histoire », L'hommage appuyé rendu à André DAIX par Jean-Yves ROHART, mais aussi par de nombreux élus et camarades du Parti Communiste

A l'arrière et de gauche à droite

LAGUILLON alain / MISCHIERI pascal / SIRIEIX michel / DUMERSAT anthony / COUSTILLAS didier / HASSE fabrice / NAUDET rené



A l'avant et de gauche à droite

PINHEIRO sandra / CEAUX gladys / BRUGERE raymond / VALAGEAS monique / DAIX jocelyne / PORCHE thierry / CHAMPEAUX christelle

## Commissions municipales

### 1- COMMISSION « ADMINISTRATION ET FINANCES »

*Responsable* : Pascal MISCHIERI.

*Membres* : Raymond BRUGÈRE, Sandra PINHEIRO, Christelle CHAMPEAUX, René NAUDET, Georges SIRIEIX, Alain LAGUILLON.

### 2- COMMISSION « SERVICES SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE »

*Responsables* : Fabrice HASSE, Jocelyne DAIX.

*Membres* : Sandra PINHEIRO, Christelle CHAMPEAUX, Georges SIRIEIX, Monique VALAGEAS.

### 3- COMMISSION « BÂTIMENTS, VOIRIE, ENVIRONNEMENT »

*Responsable* : Raymond BRUGÈRE

*Membres* : Thierry PORCHÉ, Anthony DUMERSAT, René NAUDET, Didier COUSTILLAS, Alain LAGUILLON, Gladys CEAUX.

### 4- COMMISSION « VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE, SPORTIVE ET SOCIALE »

*Responsables* : Jocelyne DAIX (titulaire), Fabrice HASSE (suppléant)

*Membres* : Pascal MISCHIERI, Thierry PORCHÉ, Anthony DUMERSAT, Sandra PINHEIRO, Christelle CHAMPEAUX, René NAUDET, Alain LAGUILLON, Gladys CEAUX, Monique VALAGEAS.

### 5- COMMISSION « APPEL D'OFFRES ET ADJUDICATIONS »

*Responsable* : Jean-Yves ROHART

*Membres* : Pascal MISCHIERI, Raymond BRUGÈRE, Georges SIRIEIX, Alain LAGUILLON, Gladys CEAUX.

### 6- ÉLECTIONS

*Président* : ROHART Jean-Yves

*Délégué de l'administration* : CHAPEYROUX Michel

*Délégué du Président du TGI* : SIRIEIX Georges

### 7- CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA VALLEE DU SALEMBRE

*Délégués titulaires*

Jean-Yves ROHART

Pascal MISCHIERI

René NAUDET

Sandra PINHEIRO

*Délégués suppléants*

Alain LAGUILLON

Raymond BRUGÈRE

Monique VALAGEAS

Georges SIRIEIX

### 8- PLAN COLLECTIF DE DÉVELOPPEMENT (P.C.D.)

*Habitat* : Fabrice HASSE  
Thierry PORCHÉ

### 9- PLAN DE PIÉGEAGE DU FRELON ASIATIQUE

*Délégué* : Thierry PORCHÉ

### 10- CONSEILLER MUNICIPAL CHARGÉ DES QUESTIONS DE DÉFENSE

Anthony DUMERSAT

## Syndicats Intercommunaux

### 1- Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de Neuvic/l'Isle (SIAEP)

*Délégués titulaires*

Jean-Yves ROHART

Georges SIRIEIX

*Délégués suppléants*

René NAUDET

Jocelyne DAIX

### 2- Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Neuvic/l'Isle (SIVOS)

*Délégués titulaires*

René NAUDET

Fabrice HASSE

*Délégués suppléants*

Jean-Yves ROHART

Pascal MISCHIERI

### 3- Syndicat Intercommunal Scolaire du Ribéracois (SIS du Ribéracois)

*Délégués titulaires*

Fabrice HASSE

Raymond BRUGÈRE

*Délégués suppléants*

Jean-Yves ROHART

Pascal MISCHIERI

### 4- Syndicat Intercommunal de Défense de la Forêt contre l'Incendie de la Double (SIDFCI de la Double)

*Délégué titulaire*

Raymond BRUGÈRE

*Délégué suppléant*

Thierry PORCHÉ

### 5- Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (SDE 24)

*Délégués titulaires*

Didier COUSTILLAS

Raymond BRUGÈRE

*Délégués suppléants*

Georges SIRIEIX

Gladys CEAUX

### 6- Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS)

*Délégués titulaires*

Jocelyne DAIX

Fabrice HASSE

*Délégués suppléants*

Christelle CHAMPEAUX

Michel SIRIEIX

### 7- Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMCTOM de Ribérac)

*Délégués titulaires*

Pascal MISCHIERI

René NAUDET

*Délégués suppléants*

Alain LAGUILLON

Didier COUSTILLAS

### 8- Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée du Salembre (SIAVS)

*Délégué titulaire*

Didier COUSTILLAS

*Délégué suppléant*

Thierry PORCHÉ

### 9- Conseillère déléguée à l'ANACE

Gladys CEAUX

### 10- OFFICE DE TOURISME DE NEUVIC

*Délégués :* Thierry PORCHÉ

Pascal MISCHIERI (élu au Conseil d'Administration 2008 « Collège des

élus »)

## LE COIN DES ASSOCIATIONS



Nous vous informons de la naissance d'une nouvelle association « **LA BOULE SALEMBRAISE** » qui comme son nom l'indique est consacrée à l'organisation de parties de boules amicales.

Les entrainements ont lieu le mardi et le vendredi soir de 20h00 à 23h00 précise, ainsi que le samedi après-midi.

Pour plus d'informations contactez:

- BRUGERE Raymond      05 53 82 62 87  
- LAGUILLON Alain      05 53 81 64 94

## QVIV LE BOURG

Présidente de l'association des commerçants: Fabienne LAMOCA 05 53 82 63 89

## La clé du temps

Présidente : Lise DAIX 05 53 82 64 41

DIMANCHE 18 JANVIER 2009 : REPAS (SALLE DES FETES)

DIMANCHE 19 AVRIL 2009 : REPAS DANSANT (SALLE DES FETES)

Extrait de l'ECHOS du 29/10/2008

L'association salembraise qui a tenu son assemblée générale vient de confirmer sa bonne santé.

Cela aussi bien dans les bilans comme dans les projets et 70 adhérents avaient tenu à participer à cette assemblée. «La Clé des Temps» est une association qui a pour mission de distraire et d'occuper le temps libre des seniors salembrais par des activités diverses.

L'assemblée s'est déroulée en présence de Pascal MISCHIERI pour la municipalité et d'André DAIX, président d'honneur. La présidente Lise DAIX a ouvert la séance après énumération des manifestations 2007-2008 pour cette association forte de 80 adhérents : sorties, repas dansants, concert, florales, loto, festival de la Vallée, repas de fin d'année, pose des sapins de Noël et illumination du bourg. Le trésorier a ensuite fait part du bilan financier qui est positif..

Composition du bureau

Le bureau est reconduit dans sa totalité, comme suit :

Présidente: Lise DAIX  
Vice-président: Jean-Claude BOUDY  
Trésorier: Gérard GUICHARD  
Trésorier-adjoint: Raymond BRUGERE  
Secrétaire: Odette GUICHARD  
Secrétaire-adjointe: Monique COUSTILLAS.

Afin de remercier ses fidèles membres, le club a souhaité offrir une sortie pique-nique à MARQUEYSSAC. Un repas de convivialité clôturait la réunion.

Toutes personnes désirant participer aux activités du club peuvent s'informer sur les activités de l'association en participant aux réunions qui ont lieu les mardis tous les 15 jours dans la salle annexe ou à la mairie de SAINT GERMAIN DU SALEMBRE

## **L'avenir Salembrais**

Président : Jacques DUMAS      Contact : Jean-Claude DUMAS    05 53 82 62 80

Après deux années de montée, voici le club en 1<sup>o</sup> division, l'équipe B en 2<sup>ème</sup> division et l'équipe C en promotion de 2<sup>ème</sup> division.

L'objectif du club qui compte 72 licenciés avec les dirigeants est de se maintenir et de garder l'ambiance qui y règne.

Amis Salembrais, les dirigeants du Club passeront comme tous les ans, pour la vente des calendriers. Merci, par avance, pour le geste que vous ferez.

Notre souhait est la création d'une école de foot avec entraînement le mercredi et le samedi après-midi.

Pour de plus amples renseignements, nous allons donner des documents aux écoles avec le nom des personnes que vous pourrez joindre. Malgré la conjoncture actuelle, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



## **SOCIETE DE CHASSE**

Président : Michel SIRIEIX    05 53 82 63 89



## **Donneurs de sang**

Présidente : Dominique NOVO    05 53 82 61 29

MARDI 17 FEVRIER 2009:

MARDI 19 MAI 2009 :

MARDI 3 NOVEMBRE 2009 :

COLLECTE DE SANG (SALLE DES FETES)



## **San Marinais d'Aquitaine**

Président : Gérard GUALANDI    05 53 82 62 93

DIMANCHE 23 AOUT 2009 : COURSE, MARCHE ET RANDONNEE



## **Groupe Paul-Henri**

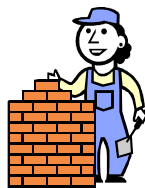
(Anciens Combattants)

Président : Jean DARROUZES    05 53 82 61 59

## ARTISANTS ET COMMERCANTS SALEMBRAIS

### ENTREPRISES DE MAÇONNERIE

Christophe BEYNEY LA BOUREILLE



05 53 81 28 79

Dominique BORDE Le BOURG

06 83 39 59 16

S.A.R.L AMG LA COTE

05 53 80 29 87

### PLÂTRERIE

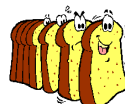
Gérard GUALANDI FONTCLOSE



05 53 82 62 93

### BISCOTTERIE LA CHANTÉRACOISE.

(fabrique artisanale de biscottes) LE MAINE



05 53 80 51 17

### BOULANGERIE

ERIC GRÉGOIRE LE BOURG RTE DE ST ASTIER



05 53 82 63 69

### FERME DU MAINE

(Elevage de palmipèdes, fabrication artisanale foie gras)

Jean-Marie BOURLAND LE MAINE



05 53 82 63 37

### CHEMINÉES-TAILLE DE PIERRE

MARTRENCHARD SARL MAILLEPOT

DALLES ET PAVES DU PERIGORD

MARTRENCHARD SART MAILLEPOT



05 53 82 60 24

05 53 82 07 63

### CHENIL DU SALEMBRE

FRANÇOISE HUET BOIS DU CHATEAU



05 53 80 43 51

### ÉLEVAGE

Patrick PEBOSCQ LE MAINE

05 53 81 99 12

### PLOMBERIE

DAIX PASCAL LES JARRISSADES



05 53 82 62 89

### SALON DE COIFFURE MIXTE

Patricia DAVID LE BOURG RTE DE ST ASTIER



05 53 82 63 11

### RAMONAGE

Marc GANGLOFF LE JARTOUNEIX



05 53 82 62 00

### EPICERIE AMBULANTE

Bernard FOULARD



05 53 80 19 16

### BAR-TABAC-CAFE

David BARADA LE BOURG RTE DE ST ASTIER



05 53 82 60 12

### GARAGE

Louis FAURE RTE DE LA GARE



05 53 82 60 16

RECUEILLEMENT AU MONUMENT AUX MORTS DE L'ESPINASSE



PLANTATION DU MAI



Chez René NAUDET, l'échelle voilà le secret pour dresser le pin ... Thierry PORCHÉ, surveillé par MURIELLE son épouse: pas de pétrole en vue...

LA FÊTE DU VILLAGE: Les poneys dans le pré et dans le village



Maman a fait mouche et vient de gagner un ticket d'entrée pour le salon de maquillage

## FRELONS ASIATIQUES (VESPA VELUTINA)



## LE CALEMBRIO Comment le reconnaître

Frelon asiatique :  
(*Vespa velutina*)  
une dominante noire  
Un seul anneau jaune orangé  
Tête jaune orangée



Originaire d'Asie, le frelon asiatique est présent du Nord de l'Inde jusqu'à la Chine. Une des hypothèses relative à son introduction en France est celle d'une arrivée accidentelle via des marchandises chinoises.

Face à la prolifération importante de ces frelons, la D.D.S.V. (Direction Départementale des Services Vétérinaires) a demandé aux Mairies de nommer des référents.

Dans la Communauté de Communes de la Vallée du Salembre, 2 personnes ont été désignées :

- M. DEVAURE Bernard (CHANTERAC)
  - M. PORCHE Thierry (St GERMAIN DU SALEMBRE)
- ( Ils sont chargés de répertorier les nids. (voire photo ci-contre)



Ce recensement est indispensable au réseau de signalement et de surveillance mis en place par M. le Préfet.

Ces référents ne sont en aucun cas des destructeurs de nids.

Pour signaler un nid ou pour toute information, veuillez téléphoner à votre Mairie qui pourra également vous orienter vers un *désinsectiseur professionnel*, en sachant que cette destruction est à la charge du particulier.

**INFORMATIONS PRATIQUES: Tél Mairie 05 53 82 60 15**

**Courriel : mairie-saint-germain-du-salembre@wanadoo.fr**



NOS AMIS LES CHIENS, s'ils sont gentils et inoffensifs dans leur univers familial, peuvent avoir un comportement différent et devenir agressifs sortis de leur cadre quotidien, causer des dégâts préjudiciables et même des accidents sur la voirie. Pour éviter tout ennui ultérieur, veillez à ne pas les laisser divaguer sur la voie publique. Votre responsabilité s'en trouverait engagée.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

| Nouveaux horaires de la mairie        |            |             |
|---------------------------------------|------------|-------------|
| Lundi                                 | 9h - 12h30 | 15h30 - 18h |
| Mardi                                 | 9h - 12h30 | 15h30 - 17h |
| Mercredi                              | 9h - 12h30 |             |
| Judi                                  | 9h - 12h30 | 15h30 - 18h |
| Vendredi                              | 9h - 12h30 | 15h30 - 18h |
| Horaires de la Poste                  |            |             |
| Du lundi au vendredi de 14H00 à 16H30 |            |             |